

COMPTE RENDU

DU CDAS

DU 28 NOVEMBRE 2019

En l'absence de Paul Yunta, c'est Dominique Augier De Cremiers qui a assuré la présidence de ce dernier CDAS de l'année 2019.

La CGT Finances a lu la déclaration liminaire suivante :

« Monsieur le Président,

Le gouvernement mène une politique au service exclusif des riches et de la finance. Cette politique vise à la remise en cause des conquits sociaux et des solidarités. Il met en opposition travailleurs et privés d'emploi, actifs et retraités, salariés du public et du privé...

Depuis 2 ans, le président de la république tente par tous les moyens d'imposer sa réforme des retraites par point. Il ne recule devant rien pour convaincre la population qu'un grand nombre de salariés aurait tout à gagner avec cette réforme. Il n'en est rien !

Le gouvernement veut bloquer le financement du système des retraites au niveau de 14 % du PIB, quel que soit le nombre de retraités et la situation économique du pays. Ainsi, l'augmentation de l'ordre de 37 % du nombre de retraités d'ici à 2050 se traduira par un effondrement du niveau des retraites.

La conséquence sera simple : si le système par répartition ne garantit plus de maintien du niveau de vie, celles et ceux qui en ont la capacité se tourneront vers l'épargne individuelle et la capitalisation, au détriment du financement de notre système solidaire de répartition... Au risque de perdre leur retraite en bourse. Les requins de l'assurance et de la finance sont à l'affut.

Partout où ce système a été mis en place, les retraités ont vu leur niveau de vie s'effondrer. En Suède, les pensions ont baissé de 10 % en seulement 4 ans.



A l'inverse, les travailleurs belges, fortement unis et mobilisés, ont réussi à faire échec au système de retraite à point l'année dernière.

Pour les fonctionnaires, dont le calcul des pensions est actuellement basé sur les six derniers mois, la mise en place du système par point aura des conséquences dévastatrices sur le montant des retraites. Et la prise en compte des primes n'y changera rien...

Le lien avec les attaques sans précédent que les administrations et établissements financiers de Bercy connaissent, est évident. Ce sont bien les mêmes logiques mises en œuvre : casse des droits et garanties collectives et précarisation, privatisation, austérité à tous les étages.



se développent partout depuis plusieurs mois contre le ; statuts, de nos missions et de nos réseaux..., La CGT et ementale appellent l'ensemble des salariés du public et du : les privés d'emploi à participer massivement à la grève et :aunaises à 10h00 à Sens et à 13h30 à Auxerre et à ès le 5 décembre 2019.

ait pur et simple du projet gouvernemental de réforme des

de ce jour, la CGT mais aussi les agents, sont inquiets quant au devenir de l'action sociale ministérielle.

Les agents ont un attachement fort à l'action sociale ministérielle qui s'est construite au fil des ans, depuis 1945 mais plus spécialement à partir de 1989, année marquée par un puissant mouvement de grève au Ministère.

Les politiques sociales au Ministère sont issues de ces combats de 1989 qui marquent prioritairement les « 30 ans de Bercy ».

L'action sociale est fondée sur les besoins sociaux des agents qui sont loin d'être comblés, particulièrement en l'absence d'augmentation des rémunérations, dans un contexte de pertes de pouvoir d'achat, de blocage du point d'indice, d'inexistence de plans de qualification.

L'action sociale dispose d'un réseau de proximité avec ses délégations départementales composées de délégués, d'assistants de délégation, d'assistants de service social. Elle propose aux agents des prestations de restauration, de logements, de colonies de vacances, de séjours, de loisirs, d'aides, de prêts, de secours ... fortement appréciées des agents comme des retraités.

Pour donner pleinement satisfaction, l'action sociale doit évoluer mais pas à n'importe quel prix. Ces évolutions doivent relever d'un constat partagé et faire l'objet de mesures concertées avec les représentants des personnels.

Nous le réaffirmons haut et fort la régression sociale ne se négocie pas, elle se combat. »

Les points à l'ordre du jour étaient les suivants :

1. Approbation du PV du CDAS du 27 septembre 2019 :

Le PV a été adopté à l'unanimité par les organisations syndicales.

2. Point budgétaire :

Le montant du CAL (crédits d'actions locales) de 2019 est de 20 031 € puisque sur la réserve de 5 %, seulement 2 % ont été reversés.

L'arbre de Noël reste la première dépense avec un budget de 13 728 €.

Concernant Amitié Finances, la dépense est 1 025 euros (au lieu 775 € budgétisés). Pour rappel, les agents en arrêt de maladie depuis plus d'un mois sont bénéficiaires d'amitié finances. Il y a également eu 2 consultations chez un psychologue et 1 consultation chez un avocat.

Le solde disponible est de 507 euros, cette somme va servir en priorité à l'achat d'un micro-onde et de vaisselles pour le coin repas du SIP de Joigny qui vient d'accueillir les agents de la trésorerie.

La CGT, tout comme les autres organisations syndicales, a dénoncé l'obligation de passer par la centrale d'achat UGAP ou un micro-onde est deux à trois fois plus cher que dans une grande surface.



Quant au frigo américain pourtant promis par la DDFIP, il est passé aux oubliettes ...

3. L'arbre de Noël :

Cette année encore le service logistique apportera son aide pour l'organisation de cette journée.

L'arbre de Noël se déroulera le mercredi 4 décembre 2019 à Migennes, salle Jacques Brel.

Un concours de dessins est organisé pour permettre aux enfants de montrer leur talent d'artiste.

2 maquilleuses seront présentes pour le plaisir de tous les enfants

Compte tenu du mouvement de grève du 5 décembre, les parents qui n'auront pas pu venir à l'arbre de Noël pourront récupérer les jouets le lundi 9 décembre à la délégation.

De nombreux problèmes ont été rapportés concernant l'utilisation de la carte Kadeos. Les organisations syndicales ont unanimement demandé que cette situation soit signalée au secrétariat général.

4. Enquête sur l'action sociale :

Cette enquête a été menée du 9 mai au 1^{er} juillet 2019.

66 agents ont répondu dans l'Yonne.



Au-delà des nombreux chiffres qui nous ont été donné directement en séance sans aucun document préparatoire, la priorité des agents au niveau national est :

- ✓ Prise en charge de la complémentaire santé
- ✓ Le logement
- ✓ L'aide à la parentalité

Pour notre département, la principale problématique est la restauration.

Ainsi, 61 agents sur les 66 ayant répondu ne disposent pas de restauration collective, et sur les 66 agents, 43 ont déclaré limiter leurs dépenses pour les repas.



Du fait de cette situation, la CGT Finances, Solidaires et FO ont une fois de plus, émis le vœu de voir la valeur faciale du ticket restaurant augmentée avec une plus forte participation de l'employeur.

Nous avons également émis le vœu que l'employeur participe au financement de la complémentaire santé comme c'est le cas dans les entreprises du privé.

5. Actualité du secrétariat général :

Le ticket CESU pour la garde des enfants de 0 à 6 ans augmente sous certaines conditions au 1^{er} janvier 2020.

Toutes les informations sont disponibles sur le site : <http://www.cesu-fonctionpublique.fr/>

Concernant les titres restaurant, le marché arrive à échéance en juillet 2020 avec éventuel changement de prestataire.

6. Questions diverses :



Le conseil régional a mis en place un ticket mobilité. Ce dernier consiste à une aide mensuelle de 30 euros pour les agents travaillant à plus de 30 kilomètres de leur habitation et ne dépassant pas un salaire égal à deux fois le SMIC.

Cette aide est versée directement par l'employeur avec participation de la région.

Dans notre département, 24 personnes seraient susceptibles d'entrer dans les critères revenus/distance :

- ✓ 18 à la DDFIP ;
- ✓ 4 à la Douane ;
- ✓ 2 à la DDCCRF

Pour la CGT, ce n'est pas au CDAS de se substituer à l'employeur.

Nous demandons donc que la possibilité de prise en charge par l'employeur soit étudiée. Un groupe de travail sur le sujet se réunira au mois de janvier 2020.

Les représentants CGT Finances

Nathalie ARNASSAND - SIP Joigny

Didier BOURIGAULT- Douane

Valérie HENAULT - SIP Joigny

Charlotte PONCET - Douane

